

Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'INCLUSION INSEME PER ESSE PARI



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 novembre 2014 - Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Ouverture des Etats Généraux de l'Inclusion



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 - Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

En présence de

Pr Paul-Marie ROMANI, Président de l'Université di Corsica

Mr Pierre -Louis ALESSANDRI, Délégué régional APF

Mr Henry MULLER, Représentant départemental APF
Corse du Sud

Mr Dominique BUCCHINI, Président de la Collectivité
Territoriale de Corse

Mr Ludovic MARTEL, Chargé de mission - Université di Corsica



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Université di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Présentation des Etats Généraux de l'Inclusion

par Pierre -Louis ALESSANDRI



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica



Réfléchir tous ensemble autour de

2 conférences
3 tables rondes

L'accès à l'éducation
L'accès au logement
L'accès à la culture, aux sports
et aux loisirs

Animé par Pierre-Louis ALESSANDRI

Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

*« Assimilation, normalisation,
intégration, inclusion ... Ces notions
qui accompagnent nos pratiques »*

par Isabelle VILLE, Sociologue, Directrice de
Recherche Inserm-Cermes 3 et Directrice
d'Etude à EHESS



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica



Plan

- **L'inclusion, de quoi parle-t-on ?**
- **Les formes de l'inclusion dans l'histoire**
- **Nouvelles questions posées par les applications**

Démarche inductive

- Pas de définition *a priori* d'un modèle de société inclusive;
- Constat : l'inclusion très présente dans les débats autour du handicap et des politiques publiques;
- Objet de revendication et d'identification
- Elle est donc le révélateur qu'une question sociale et est à ce titre importante pour le sociologue

L'inclusion de quoi parle-t-on ?

Etymologie :

- l'inclusion suppose un contenu et un contenant
 - 1. Il n'y a pas de relation entre contenu et contenant. Chacun conserve ses propriétés propres. Inclusion d'un insecte dans de la résine.
 - **Inclusion sur la base du statu quo**
- 2. En mathématique et en logique, l'inclusion d'un élément dans un ensemble suppose qu'il partage avec les autres éléments de cet ensemble un certain nombre de propriétés.
- **Inclusion sur la base de valeurs communes, assimilation**

Le recours à l'inclusion comme analyseur des transformations sociales

JF Ravaud et HJ Stiker « Les modèles de l'inclusion et de l'exclusion à l'épreuve du handicap. Les processus sociaux fondamentaux d'exclusion et d'inclusion ». *Handicap, Revue de sciences humaines et sociales*, n°86, 2000.

- Sociétés traditionnelles : l'inclusion possible à une place assignée, elle ne modifie pas les relations sociales (ex : le bouffon, nain et amuseur);
- Sociétés modernes : plus de statuts prédéterminés. Le « vivre ensemble » ne repose plus sur l'ordre divin mais sur le « contrat social ». L'inclusion est un processus à travailler. La moyenne devient norme; l'écart à la norme justifie l'exclusion (ex: enfant $QI < 70$ → institution spécialisée)

Diversité des formes d'inclusion dans l'histoire et les cultures

L'inclusion comme utopie

C. Gardou : « *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vies minuscules* » Eres, 2012

- Une société inclusive, c'est une société sans privilèges, sans exclusivités;
- Elle s'oppose à une société de performance;
- Le capital social dont nous sommes tous les héritiers et captés par certains; il doit être partagé;
- Les vies humaines sont hiérarchisées;
- Les normes sont omniprésentes;
- Les sociétés contemporaines sont très inégalitaires.

La société inclusive est censée faire obstacles aux injustices

L'inclusion part de l'école

- Angleterre, comité d'experts préparant l'*Education Act* en 1978, coordonnée par Mary Warnock, philosophe;
- Education inclusive et élèves à « besoins éducatifs particuliers » : 2 notions indissociables;
- Dé-stigmatiser les élèves : accent sur le contenu éducatif et non sur la déficience;
- Conception plus large, universaliste
- Recommande la scolarisation de tous dans l'école ordinaire
- ➔ Adapter l'environnement scolaire et la pédagogie à tous les élèves devient la norme globale (UNESCO, 1994)

Généralisation du concept aux autres domaines de la vie sociale en opposition à l'intégration qui suppose que l'individu s'adapte à la société telle qu'elle est.

L'inclusion dans l'histoire du handicap

(1) La différenciation des pauvres

- Catégorie *princeps* : différenciation des pauvres à la fin du Moyen-âge entre « vagabonds » et « pauvres méritants »;

Problème: la mobilité des pauvres menace l'ordre féodal

Réponse : définir la cible de la charité par l'inaptitude au travail

Les mesures autoritaires visent les vagabonds.

Par rebond, les infirmes sortent de la masse indifférenciée des pauvres et entrent dans le système de l'assistance

La figure négative du vagabond

« Et parce que plusieurs mendiants valides, aussi longtemps qu'ils puissent vivre des aumônes, **refusent de travailler**, en passant le temps aux loisirs et péchés, et parfois aussi au vols et d'autres mauvaises actions, on **ordonne sous peine d'emprisonnement** prévu que nul ne doit secourir sous prétexte de la piété ou de l'aumône ni soutenir en oisiveté tous ceux qui pourraient utilement travailler, et ainsi, il seront amenés à travailler pour gagner leur vie [...]» (Geremek 1980).

L'ordonnance de Jean Le Bon de 1351 enjoint les religieux à dire « en leurs sermons que ceux qui voudront donner aumônes n'en donnent nulle à **gens sains de corps et de membres**, ni à gens qui puissent besogne faire, dont ils puissent gagner leur vie, mais les donnent à **gens contrefaits, aveugles, impotents** ou autres misérables personnes » (Geremek, 1980).

L'inclusion dans l'histoire du handicap

(2) la réadaptation

Contexte : la Grande Guerre engendre une pénurie de main-d'œuvre. Toutes les forces de la Nation doivent participer à l'économie de guerre.

- Entraînement des corps, compensation par la prothèse : les invalides doivent être productifs : l'exemption du travail est remise en cause.
- Les infirmes civils revendiquent l'accès au travail (ADAPT, 1928 ; APF, 1933). Ils organisent leur propre réadaptation : créations d'institutions.

Essor important dans l'après-guerre, délégation par l'Etat.

Années 1970 : critiques du « tournant managérial »

De l'inclusion par assimilation à l'inclusion par la reconnaissance

- Faire « comme les autres », travailler, fonder une famille
- Prix à payer : énergie, effort, déni des différences.
- Produit des héros et des victimes

Exemple du syndrome « post-polio », conséquence de la normalisation.

Années 1980 : déplacement des aspirations :

- Participer avec les autres, citoyen avec ses différences;
- Mesures et droits spécifiques (quotas d'embauche, PPS) à côté de mesures universalistes (accessibilité)

Nouvelles questions

- Beaucoup de personnes handicapées préfèrent l'assimilation à la société à la reconnaissance de leurs différences ;
- Des mesures spécifiques qui font exploser le nombre de bénéficiaires de PPS par la reconnaissance de nouvelles difficultés (« constellation des dys », troubles du comportements...);
- Ecole inclusive : inclusion sur la base du *statu quo*.
Co-présence ≠ co-participation
- Des mesures spécifiques mises à mal en période de restriction économique : politique d'activation et employabilité. Fin de la différenciation des pauvres ?

MERCI DE VOTRE ATTENTION !



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

« Thème 1 : Le droit à l'éducation »

avec

Michèle MORRACHINI, Doctorante en droit public
Louisa SEDDOK, Chargée d'accueil et d'accompagnement
Ludovic MARTEL, Chargé de mission



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Du renversement de l'inclusion



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Le droit à l'éducation

Un contexte

par Ludovic MARTEL, Chargé de mission



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

L'inclusion dans l'enseignement supérieur : la suite d'une logique ...

- ❑ **1963** : Pb de l'éducation dans le cadre de l'élargissement de l'obligation scolaire aux *enfants infirmes*
 - Ds prolongement de l'assistance mais en même temps possible accès aux activités sociales
 - Intégration
 - De l'incapable au rééducable
- ❑ Enseignement supérieur à la suite de l'intégration scolaire
 - **Loi 1975** : mise en agenda de la question de la scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire
 - Début des **années 1980** : premiers textes qui précisent
 - **Loi d'orientation 1989** Jospin
 - ➔ Voie de l'intégration scolaire
 - ➔ Non sans quelques obstacles (Plaisance : 1996)
 - « Massification » toute relative cependant
- ❑ **Possibilité d'une « carrière » en poursuivant dans l'enseignement supérieur ?**

L'inclusion dans l'enseignement supérieur : une histoire + récente

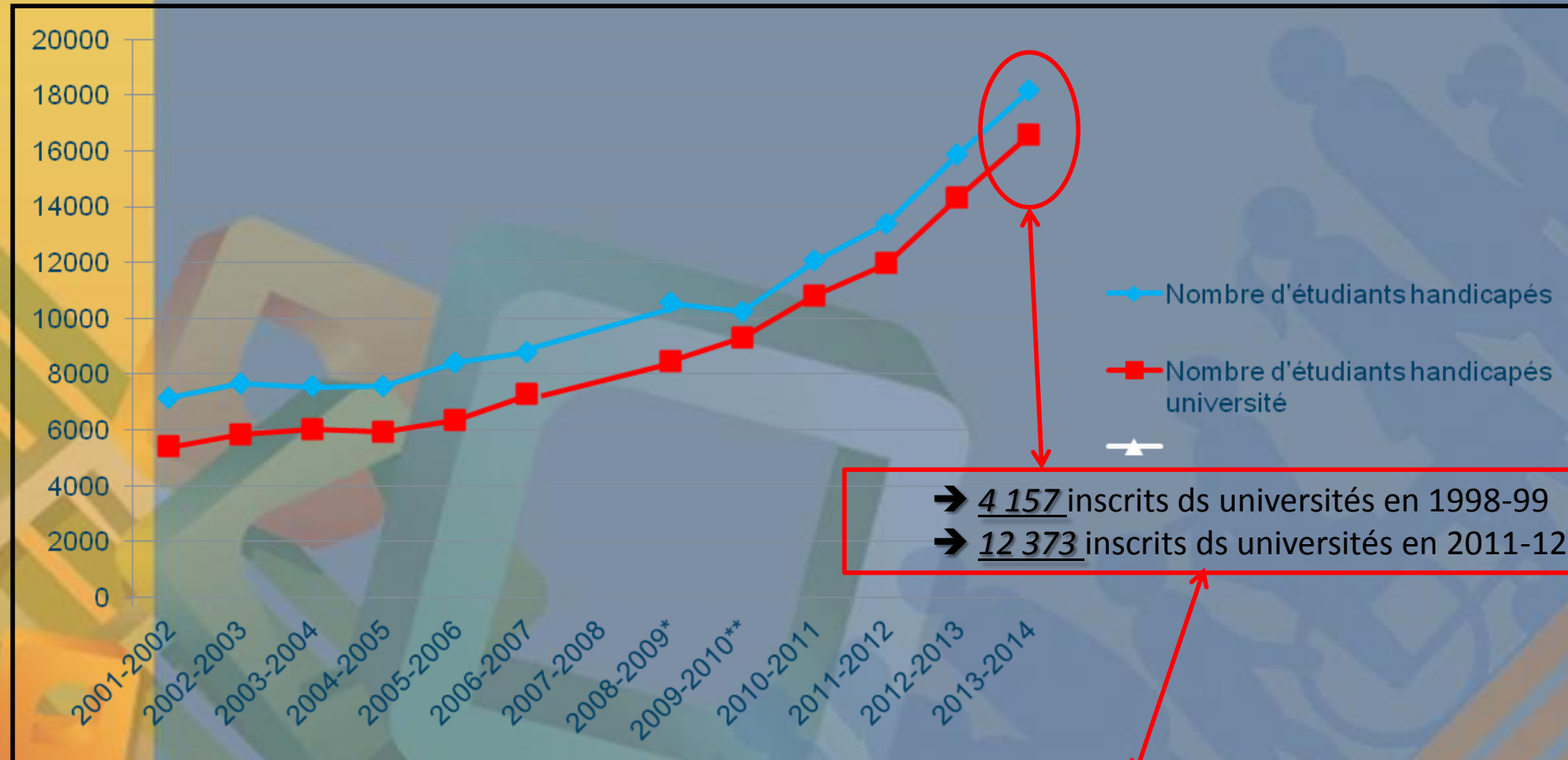
- ❑ **Loi 2005** pour l'égalité des droits & des chances, la participation & la citoyenneté des personnes handicapées - Art 20
« *Les établissements d'enseignement supérieur inscrivent les étudiants handicapés ou présentant un trouble de santé invalidant, (...) assurent leur formation en mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études* »
- ❑ **Charte Université & handicap 2007** + 1er guide CPU + site Handi U
 - Les seuls étudiants
 - Prise de fonction **Chargé de mission rentrée 2008-09**
 - Création à l'UDC d'un poste de **Chargée d'accueil en 2009**
- ❑ **Charte Université & handicap 2012** + 2 guides
 - Les étudiants + les personnels
 - Personnels : en collaboration avec la DRH, déjà existante d'ailleurs
- ❑ **Loi ESR 2013** in Art 47 = Schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap



« [...] Chaque année, le président présente au conseil d'administration un rapport d'exécution de ce schéma, assorti d'indicateurs de résultats et de suivi. »



L'inclusion dans l'enseignement supérieur : des chiffres qui en disent long



→ 4 157 inscrits ds universités en 1998-99
→ 12 373 inscrits ds universités en 2011-12 soit **x3** en **12 ans**

En 2013, les étudiants handicapés représentent :
- **1%** des étudiants à l'université
- **0,24%** de la population étudiante BTS (**0,3%**) + CPGE (**0,07%**)



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Le droit à l'éducation

Une réponse locale

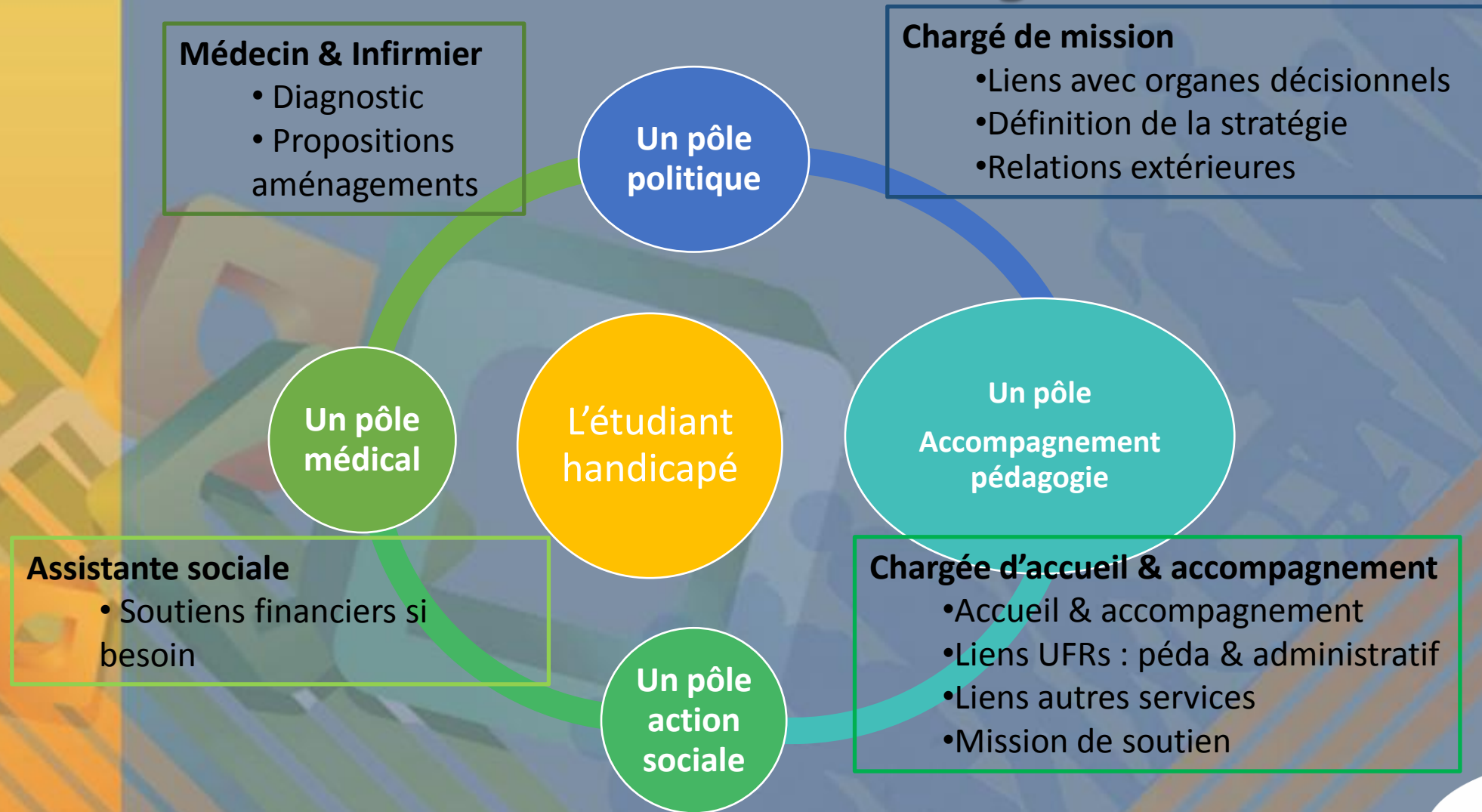
par Louisa SEDDOK, Chargée d'accueil & d'accompagnement



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica



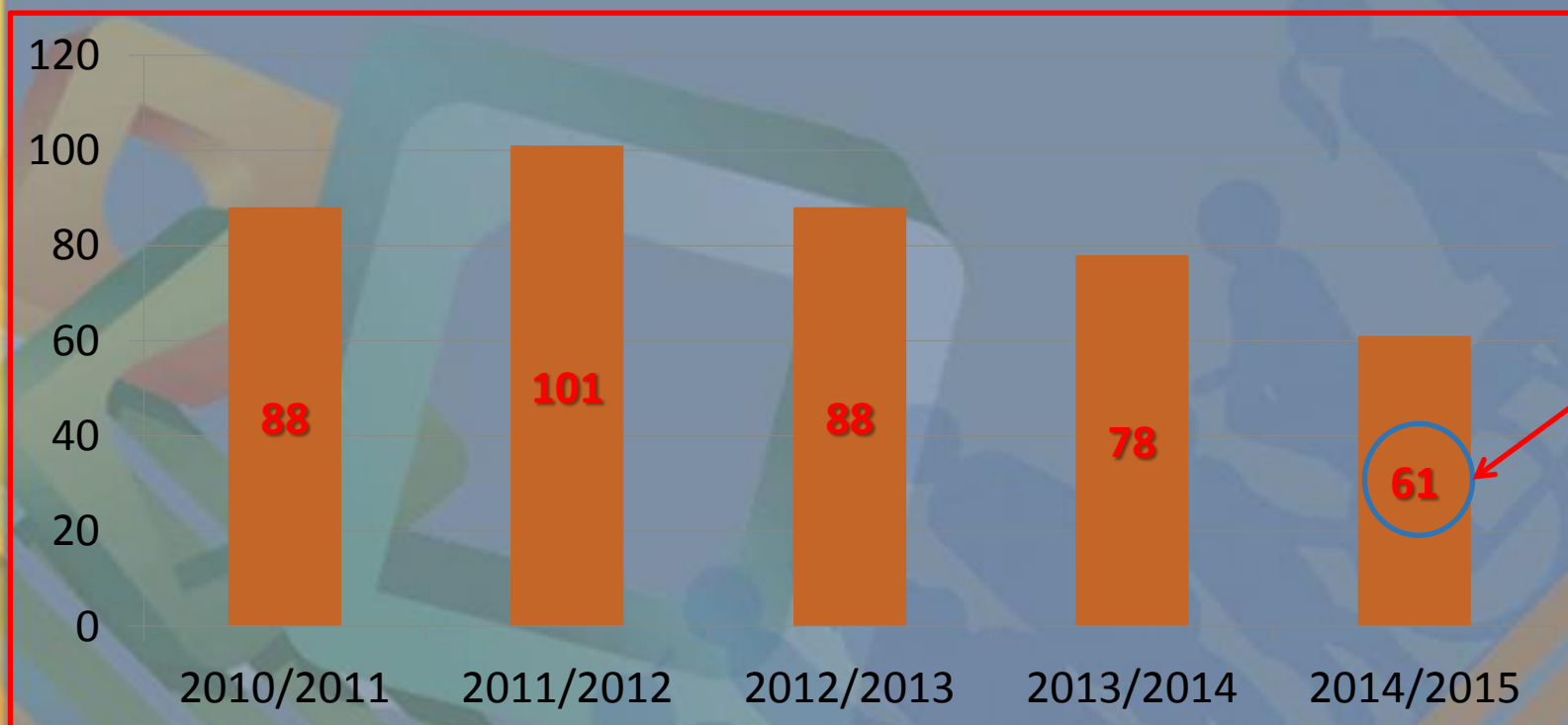
L'Inclusion à l'UDC = une organisation



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Etudiants handicapés de 2008 à 2014

MAIS pas tous déclarés MDPH et RQTH :
→ Encore un long travail

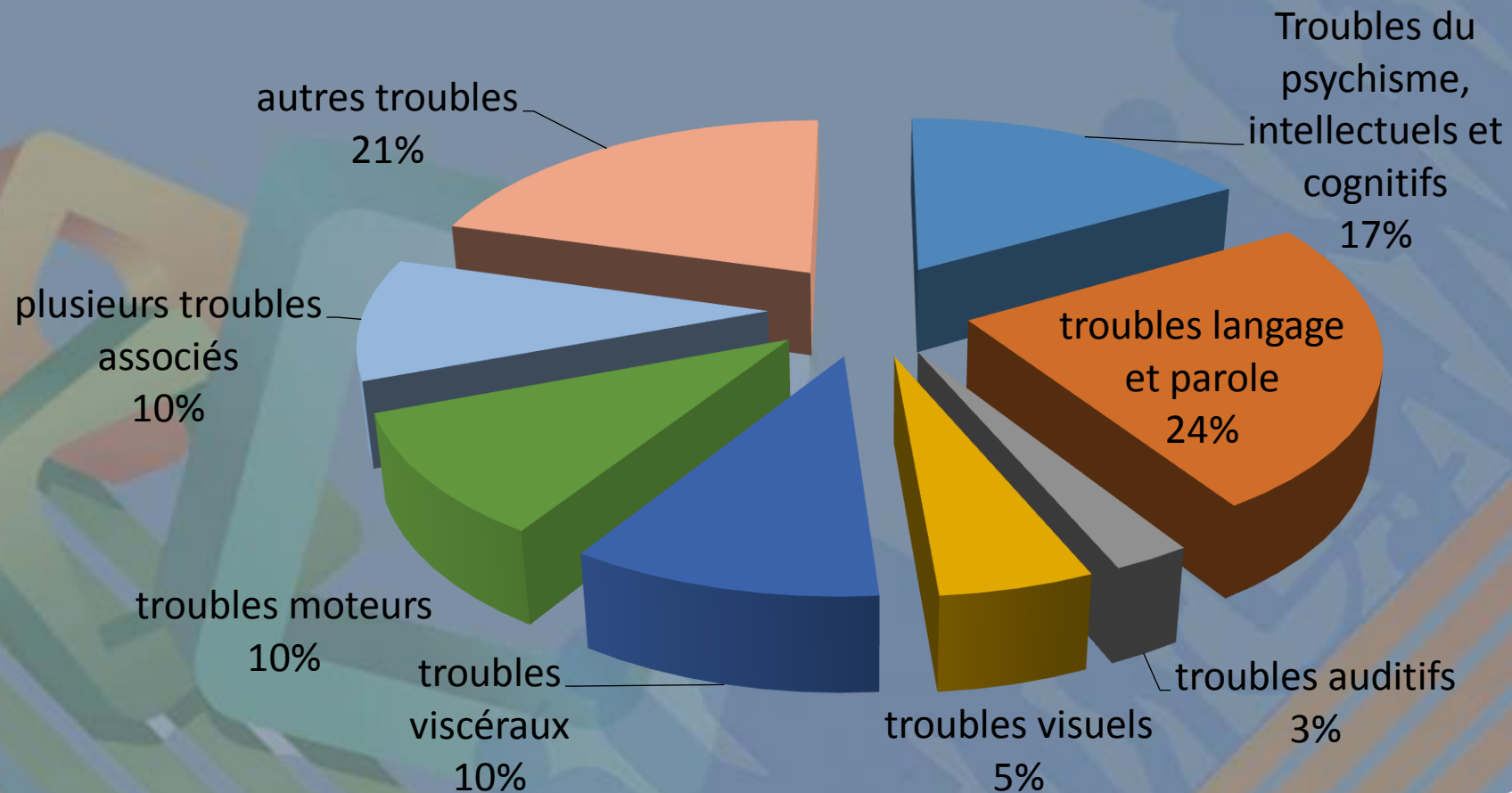


Chiffre non définitif

Typologie des étudiants handicapés en 2013/2014

Observations :

- Montée des troubles dys et psy
- Des handicaps non visibles = + compliqué



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Partenaires internes

- Insertion Pro : collaboration avec la POIP
 - Réalisation d'une enquête sur l'insertion pro des étudiants handicapés sortant de l'UDC
 - Participation à « Job Campus » (20 novembre 2014) : stand d'informations dédié aux étudiants handicapés pour la diffusion sur les droits d'un travailleur handicapé, en collaboration avec Cap Emploi, le PRITH et la MDPH
- Partenariat avec le SUAPS : organisation d'une soirée sentez-vous sport
 - Sensibilisation au handicap et au sport
- Collaboration permanente avec les UFR, les scolarités, les enseignants, DPLP, le service informatique, BU, SUAPS, CCU, ...



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 novembre 2014 - Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Partenaires externes

- Collaboration avec le PRITH :
 - Organisation de la 8^{ème} journée technique régionale de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés (19 novembre 2014)
- Partenariat avec le CROUS de Corse :
 - Protocole d'accueil et de suivi de logement (en cours d'élaboration)



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 novembre 2014 - Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Un schéma directeur ou l'enjeu de la rationalisation au service de l'inclusion

- Formalisation des relations avec les UFRs, scolarités et services internes à l'Université
- Améliorer la vie sur le campus : SUAPS, CCU
- Accessibilité des bâtiments
- Suivi des étudiants
- Sensibiliser la communauté universitaire & actions de formation
- Intégrer la question du handicap ds la recherche



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 novembre 2014 - Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Le droit à l'éducation

Un témoignage

par Michèle MORRACHINI, Doctorante en droit public



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile



« *Thème 2 : Le droit au logement* »

avec

Audrey ANTONELLI, Assistante sociale, Crous de Corse
Jean CORDIER, Directeur de l'Agence Départementale
d'Information sur le Logement de Haute-Corse
Patrick PAGES, Directeur Général de l'Office Public de
l'Habitat de Haute-Corse



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari

ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE

13 Novembre 2014 Università di Corsica

Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

L'accessibilité : une obligation

Loi du 11 février 2005

Comment le CROUS de Corse a dû s'adapter ?



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 novembre 2014 - Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Un exemple : l'accueil de François-Joseph en 2009

Studio aménagé avant son arrivée avec l'étudiant, son père et la Cellule Handicap :

- ✓ Accessibilité du bâtiment
- ✓ Studio et salle de bains aux normes
- ✓ Aménagement pour lit médicalisé + lit supplémentaire pour le père
- ✓ Accès au Restaurant Universitaire (RU)



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 novembre 2014 - Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Un témoignage d'actualité

corse-matin
Dimanche 9 novembre 2014 11

PROPRIANO

François-Joseph reçu au Capes et prof de maths à 21 ans

En fauteuil roulant, François-Joseph Ettori quitte son domicile et rejoint le collège Jean-Nicoli, établissement dans lequel depuis septembre, il enseigne les mathématiques aux élèves de 5^e, 4^e et 3^e. À 21 ans, reçu brillamment au Capes, il retrouve des collègues de travail qui ont été eux-mêmes ses profs, il y a peu d'années. Atteint d'une forme de myopatie, François-Joseph n'a jamais marché. De ce handicap, il parle avec sérénité : « Par rapport à ceux qui ont été victimes d'accidents ou de maladies au cours de leur vie « debout », je ne me sens pas prisonnier de mon fauteuil roulant parce que justement je n'ai jamais rien connu d'autre. » Ce qui ne l'a pas empêché de réussir à tous ses examens et d'effectuer un cursus exemplaire.



François-Joseph Ettori devant son ordinateur sur l'écran duquel on peut lire « Keep calm and love maths ». Un clin d'œil qui résume son engagement dans la vie. (Photo C.T.)

Un diplômé Corsica Nustrale

Il démarre sa scolarité au primaire de Propriano où on lui fera « sauter » le CAP parce qu'il est en « avancé ». Au collège de Propriano puis en seconde au lycée Charles-Clemenceau de Sartène, son goût pour les matières scientifiques s'affirme et c'est en toute logique qu'il obtient son bac S. À l'université de Corse, il intègre la filière sciences fondamentales appliquées. « Jamais, explique François-Joseph, je n'aurai pu m'engager dans des études supérieures sans l'aide de mes parents et particulièrement le soutien de mon père qui a habité à Corte durant 5 ans à mes côtés. La faculté a été attentive : chambre aménagée au Crous, ascenseurs plans inclinés, toilettes pour handicapés... » Il obtient sa licence de maths et poursuit ses études par un master pendant lequel il s'inscrit au Capes. Ce certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) est un diplôme professionnel du ministère de l'Éducation nationale français, qui sanctionne cinq années d'études après le baccalauréat. Il est délivré aux candidats qui, après avoir subi avec succès les épreuves d'un concours de recrutement et, ont été admis à l'examen de qualification professionnelle. Le Capes permet d'enseigner au collège et au lycée d'enseignement général et technique, y compris en BTS, ainsi que parfois en université. François-Joseph Ettori a été admissible à l'écrit en 2013, reçu à l'oral en 2014. Seuls deux candidats ont obtenu le Capes de maths en Corse.

Vie professionnelle et sociale

Au collège Jean-Nicoli, le principal Jean-Paul Quilichini et les élèves apprécient la personnalité de François-Joseph Ettori : calme, juste et pédagogue. Son handicap se fait moins pesant dans des locaux aux normes obligatoires d'accessibilité. Dans la salle de cours du rez-de-chaussée, il dispose d'un tableau interactif à partir d'une tablette numérique.

« Je suis soulagé d'avoir eu ce poste au collège de Propriano, si près de chez moi. Cela me donne de l'autonomie et me permet de m'occuper pleinement de mes collègues », confie le prof de maths en souriant. Et ce sourire est un peu sa marque de fabrique. Mais dans la colère et très sociale, le jeune homme a gardé ses copains d'enfance avec lesquels il « descend boire un coup » parfois et joue aux jeux vidéo avec eux. « Je suis soulagé d'avoir eu ce poste au collège de Propriano, si près de chez moi. Cela me donne de l'autonomie et me permet de m'occuper pleinement de mes collègues », confie le prof de maths en souriant. Et ce sourire est un peu sa marque de fabrique. Mais dans la colère et très sociale, le jeune homme a gardé ses copains d'enfance avec lesquels il « descend boire un coup » parfois et joue aux jeux vidéo avec eux.

CATHY TERRAZZONI
sartene@corsematin.fr



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Etat des lieux du parc immobilier du CROUS de Corse

Résidence	Chambre adaptée/aménagée	Parties communes
PP1 (203 logements)	0	Ascenseurs + porte d'entrée automatique
PP2 (196 logements)	3	2 ascenseurs adaptés au handicap visuel + 2 places de parking
Porette (128 logements)	4	En cours
Grossetti 020 (49 logements)	0	0
Grossetti 025 (163 logements)	1	Ascenseur
Grossetti 023 (46 logements)	0	0
Grossetti 024 (49 logements)	0	Ascenseur

+ Possibilités d'aménagements supplémentaires



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari

ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE

13 novembre 2014 - Università di Corsica

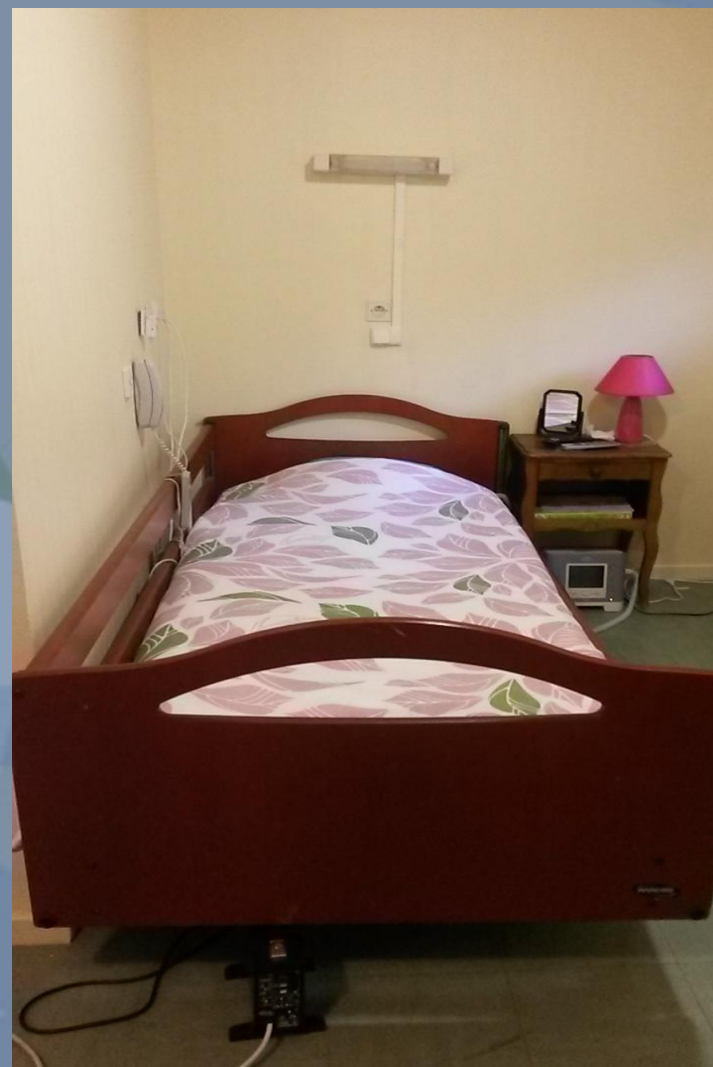
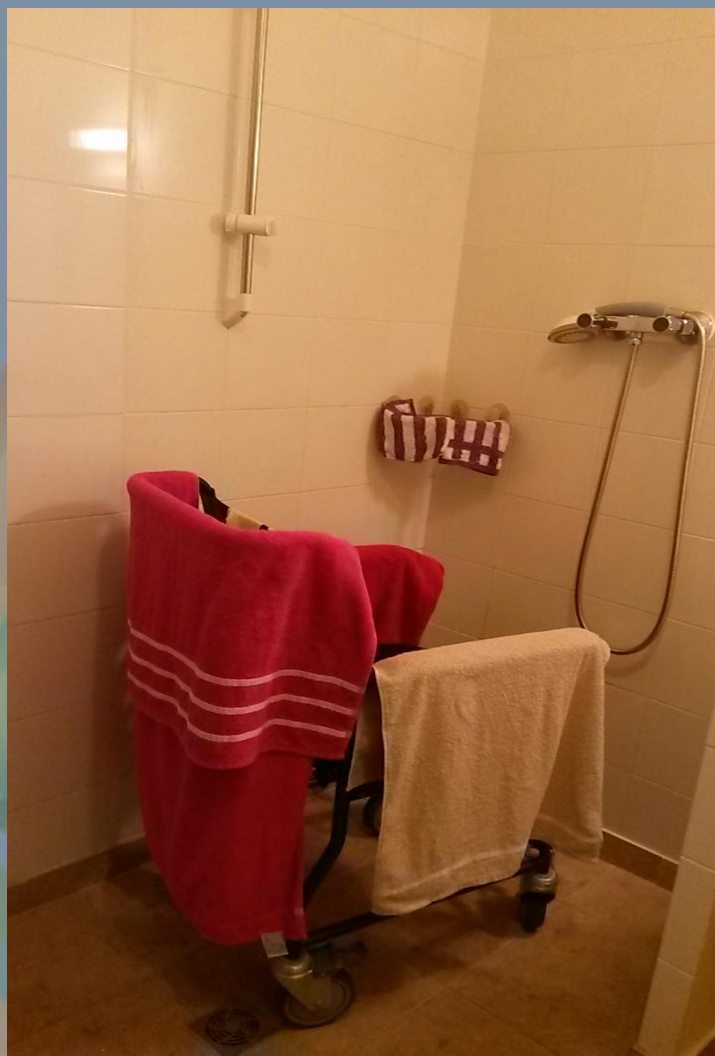


Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

WC infrarouge



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

En 2014

80 000 euros ont été dépensés pour l'accessibilité et les normes handicap

Les projets à venir

- **2 chambres aménagées** pour accueillir auxiliaire de vie ou aidant familial
- **Avenant à la convention** de partenariat CROUS/Université : Formaliser le travail Service social CROUS / Cellule Handicap Université : « La bonne chambre à la bonne personne »
 - ✓ Obligation des deux parties
 - ✓ Dispositif spécifique d'accueil des étudiants



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 novembre 2014 - Università di Corsica



Bon appetitu ...



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica

Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile



Avec le soutien de :

l'Agence de Développement Economique de la Corse



l'Agence Régionale de Santé de Corse



la SARL Corse Santé Service (C2S)



les Eaux Saint-Georges



le Domaine Peraldi

l'Union de Vignerons de l'Ile de beauté



le Domaine de Pratazone



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari

ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE

13 Novembre 2014 - Università di Corsica



« *Thème 3 : Le droit à la culture, aux sports et aux loisirs* »



avec

Isabelle FERRACCI, Directrice du CSJC de Corse

Vanina PIERI, Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse

Henry MULLER, Représentant du Conseil Départemental de l'APF Corse du Sud et membre du Conseil APF de Région



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

http://prezi.com/j4x3bzi2oqtl/?utm_campaign=share&utm_medium=copy&rc=ex0share



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

«U cateru è u chjosu : l'ambivalence des inclusions...»

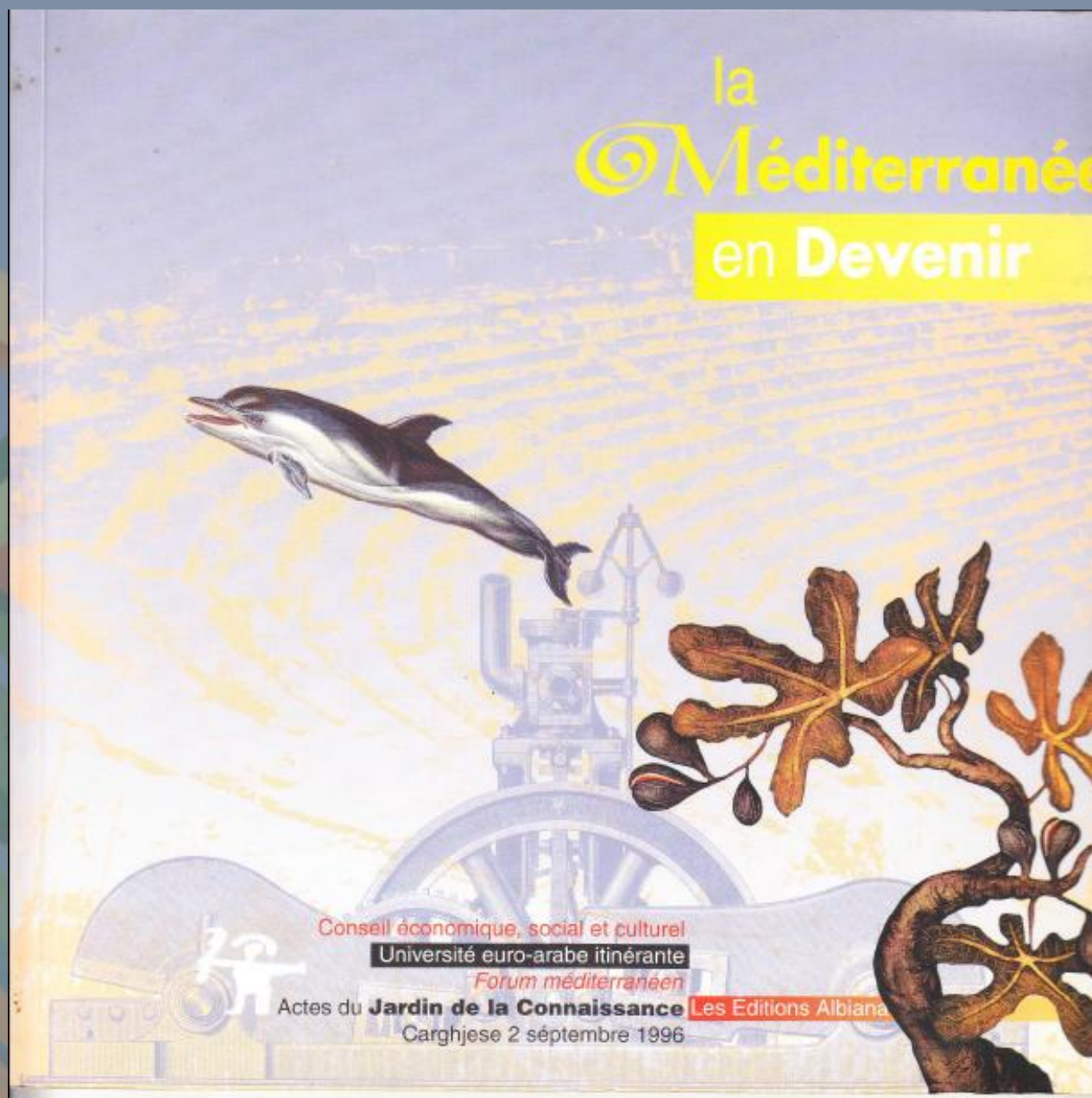
par Jacques THIERS, Professeur Emérite,
Università di Corsica



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile



L'ACCENT DU VOISIN

(...) Comme les cultures qui la composent et la travaillent de l'intérieur, la Méditerranée a besoin de rivages qui ne coïncident pas forcément avec sa géographie. En se dotant des limites au-delà desquels s'étend le territoire de l'autre, la Méditerranée fabrique des étrangers, comme le font toutes les affirmations identitaires. Or cette figure de l'étranger indispose et culpabilise la conscience identitaire lorsque celle-ci entend à la fois cultiver son image propre et refuser enfermement et exclusion. Il convient à ce propos de redessiner la figure de l'étranger qui vit au coeur de l'imaginaire social de nos contemporains. Campant aux confins de ma culture, la silhouette de l'étranger m'en manifeste la finitude, mais aussi le territoire et par là même, m'en confirme à tout moment l'existence, l'étendue et le dynamisme. Il me faut donc rendre grâce à l'étranger car c'est lui qui au moins partiellement me donne vie, culture et avenir. Il faut se représenter ce paradoxe de l'étranger et inventer le système des relations qui découlent de son existence.

On ne peut cependant accepter l'existence de l'étranger sans vouloir en transformer la nature. De mon point de vue de sociolinguiste, il faut mettre en circulation un sens et des mots nouveaux pour parler de ceux qui habitent les territoires qui s'étendent au-delà de chez moi. On n'a que faire du sang pur qui coule pour défendre les limites, c'est du sens nouveau qu'il faut à la frontière. Dans les moments difficiles de l'histoire, on a peur de la frontière dont le franchissement est séparation et perte des repères d'identité. Mais dans le cours habituel des choses que postule notre action culturelle, la frontière se montre telle qu'elle est: lieu de passage, signe de contiguïté, promesse de participation et d'échanges. Franchir une frontière est l'acte fondateur d'une expérience de la diversité réellement vécue. Il est utopique de chanter la frontière vaincue. Il est sain de se prononcer résolument pour le principe de la frontière vécue. Il faut entrer dans le territoire des autres pour découvrir que la couleur même de la réalité extérieure est différente de ce qu'elle est chez soi.

Mais il faut pour cela que l'étranger devienne un voisin et que se substitue le principe de voisinage à celui d'extranéité. Cela veut dire qu'on n'a plus peur de son voisin. La tolérance vis-à-vis de l'autre ne suffit pas, elle ne suffit plus. Il est fondamental de savoir que tout près de moi s'étend un territoire où ce n'est pas moi qui ai la préférence et le pouvoir de décision, mais mon voisin.

Dans une telle situation, les langages et le faire particuliers qui sont ceux de la création artistique et littéraire unis à une action culturelle ouverte représentent des enjeux importants. Ce sont des modalités originales de transformation du réel des rapports entre peuples et régions contigus. C'est un rêve bien naïf que de croire le culturel susceptible de réussir où le politique échoue ou piétine. Il ne s'agit donc pas d'en exagérer l'importance mais d'en caractériser la nature qui lui appartient en propre en mettant en lumière son rôle de médiation et les effets qu'il peut produire dans l'invention d'un nouvel imaginaire méditerranéen.

* *

Je me lève tôt le matin et quand je vais acheter mon journal, il fait encore très sombre dans la banlieue de Bastia où j'habite. Les travailleurs immigrés s'acheminent vers leur lieu de travail. Moi, je marche vers le centre commercial et j'entends de la nuit monter des voix qu'on n'entendra plus dans la journée. Elles parlent des langues que je ne comprends pas mais que je crois pouvoir localiser grosso modo. Celles-ci viennent du Maghreb: je ne pense pas que ce soit de l'arabe littéraire. Celles-là, portugaises, sardes ou siciliennes, je les comprends mieux. Il y en a d'autres sans doute, dont les éclats ne me parviennent pas. Ce sont les voix de mes voisins, mais dès qu'il fait jour, je ne les entendrai plus, et s'ils parlent, ils vont avoir un accent étranger.

Je me dis souvent que nous devrions inventer l'accent du voisin...

(CESC-Université Euro-Arabe itinérante, Les Jardins de la Connaissance, Albiana, 1997)

Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

« Synthèse des Etats Régionaux de l'Inclusion »

par

Isabelle VILLE,
Pierre-Louis ALESSANDRI,
Ludovic MARTEL



Ensemble, Construisons l'Inclusion - Inseme Per Esse Pari
ETATS REGIONAUX DE L'INCLUSION - CORSE
13 Novembre 2014 Università di Corsica



Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société

Quel rendu ? ^{civile} Quelle forme ?

Méthode : rendu de ce qui s'est dit dans la salle en écho aux présentations en tribune

Sous forme de synthèse

4 thèmes abordés :

1. Des questions / processus généraux & transversaux
2. L'Education
3. Le logement
4. La culture, le sport et les loisirs

Point de vue : sociologie & action publique

Des questions générales

1. La question des politiques publiques

- Empilement des politiques publiques
- Non prise en compte des textes antérieurs et de leurs impacts/effets
 - Pose la question de l'évaluation de l'action publique / de la définition des critères d'évaluation
- Le pb de l'empilement devrait conduire à réfléchir sur les stratégies de mutualisation
- Le phénomène de disjonction
 - Différence entre discours politiques et action publique
 - ❖ Ce que l'on dit et ce qui est fait
 - ❖ Dc entre élaboration et mise en œuvre
 - Fossé entre discours et réalités sociales : mauvaise interprétation du réel ?

Des questions générales (2)

2. Des associations engagées

- Cf Historique ds la présentation d'Isabelle VILLE
- Une évolution : d'associations militantes mais les unes à côté des autres à des associations identitaires portant le même « combat », celui de l'inclusion

3 . Sémantique

- Inclusion, Vs Exclusion Mais manque Vs RECLUSION
 - Question du repli sur soi-même / enfermement (Cf Jacques THIERS)

4. La Territorialisation et les possibles *Sur handicaps*

- La Corse par rapport au continent
- Mais aussi en Corse : le rural/l'intérieur par rapport au littoral
 - Un rapport centre/périphérie à l'échelle locale

Le droit à l'éducation

- ❑ L'école comme porte d'entrée, comme première entrée
- ❑ L'école comme lieu de socialisation à la différence, à la figure de l'*Etranger*, du *Voisin* = Questionnement de l'altérité, de la différence
- ❑ Education = 1^{ère} étape pour favoriser un changement de regard / de représentations sociales

MAIS école = lieu d'interactions sociales

- Entre enfants hcpés & adultes en charge de leur accueil
 - Comportements inquiétants / quels outils ? Quelles options ?
 - ➔ Des profs parfois bien démunis même si convaincus
 - Pblème de la formation des professionnels
 - ➔ Rôle & responsabilité de l'ESPE en la matière
- ❑ L'école : un accès limité ou l'ambiguïté de la loi 2002

Droit à inscription MAIS pas obligatoirement à scolarisation

Le droit au logement

- ❑ **Problématique du logement, du droit à accès**
 - **De nombreuses catégories ou publics cibles = effets de gestion publique**
 - ➔ **Interpénétration**
 - **La question particulière de l'Autonomie**
 - ➔ **Même bénéfice donc *Universalité***
- ❑ **Le logement comme alternative à l'internement, à l'enfermement**
- ❑ **Nécessité d'une proximité avec le lieu de vie habituel**
 - **Chiffres montrent une concentration sur les principaux espaces urbains**
 - **Les autres alors ?**
 - **Des expériences en cours & rassurantes**
 - ➔ **Exemples : Sisco / Baratelli**

Le droit au logement (2)

- ❑ **Stratégie des « petites unités » de vie**
 - **Nécessite un environnement / des environnements**
 - **Médical & paramédical**
 - **Tierce personne**
 - **Accompagnement vie quotidienne**
 - **...**
- ❑ **Nécessité et impératif de mutualisation**
 - **Possibilité de mobiliser des fonds UE sur ces questions**
- ❑ **Mutualisation = collaboration entre milieu associatif & bailleurs sociaux**
- ❑ **2 mots clés associés :**
 - 1. SOLIDARITE**
 - 2. INNOVATION**

Le droit à la culture, aux sports et aux loisirs

❑ La question de la formation

- 1 offre mais pas ou fort peu de candidats dc annulation

- Encore un long chemin à parcourir
- Pblématique de la rentabilité

→ Ici le point de vue économique, mais la question sociale ?

❑ Le rapport centre/périphérie à l'échelle de la Corse

- Centralisation régionale comme frein aux actions locales

❑ La difficile adéquation de l'image du handicapé et de celle du sportif

- Représentation validocentrique comme modèle dominant

- Asso Sports pour Tous / Action « ça roule pour tous » / Championnat de nage avec palmes(1 handi chez les « valides ») = socle commun autour de pratiques partagées = vivre ensemble
- Permet un travail sur le changement de représentations

Conclusion générale

- ❑ Jacques THIERS nous a invité à « *Revisiter l'espace* »
- ❑ Pourquoi, dans le cadre de l'inclusion, ne pas « Réinventer l'espace » ?
 - Pour retravailler le quotidien
 - Une action conjuguée, une mutualisation pour un bien commun, puisque comme nous l'a suggéré Jacques THIERS, dans son texte, nous sommes tous des *étrangers*,
 - Il nous faudrait, comme il nous a proposé de le faire à la fin de son intervention « [...] *inventer l'accent du voisin...* »

Faire progresser l'inclusion, dans chaque région, avec l'ensemble des acteurs de la société civile

Pour aller plus loin

Castel Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale: Une chronique du salariat*. Paris: Fayard.

Gardou C. : « *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vies minuscules* » Eres, 2012

Geremek Bronislaw (1980). *Truands et misérables dans l'Europe moderne (1350-1600)*. Paris: Gallimard/Julliard.

Martel L (2010). *Les politiques d'insertion par le sport au MJS entre 1981 et 2002. Analyse comparée de deux publics, les jeunes des quartiers et les personnes handicapées*. Connaissances & savoirs, Paris.

Martel, L (2014) « La mise en accessibilité des équipements sportifs. Rétrospective sur quarante ans de politiques publiques » in Lapeyronnie, B & Charrier, D (Dir), *Les politiques sportives. État des lieux et des questionnements*, Kreaten, Lyon, 2014 : 254-275.

Morel S. *La médicalisation de l'échec scolaire*. La Dispute, 2014.

Ravaud J.-F. et Stiker H.-J., « Les modèles de l'inclusion et de l'exclusion à l'épreuve du handicap. 1^{re} partie : les processus sociaux fondamentaux d'exclusion et d'inclusion », *Handicap - revue de sciences humaines et sociales*, 86, 2000.

Ravaud J.-F. et Stiker H.-J., « Les modèles de l'inclusion et de l'exclusion à l'épreuve du handicap. 2^{ème} partie : Typologie des différents régimes d'exclusion repérables dans le traitement social du handicap », *Handicap - revue de sciences humaines et sociales*, 87, 2000.

Ville I., Fillion E., Ravaud J.F. Introduction à la sociologie du handicap. Histoire, politiques et expérience. De Boeck, 2014

Bons retours



L'inclusion ou mettre la société à la portée de chacun

Organisés à l'université de Corse, les états régionaux de l'inclusion (ERI) consistent à faire évoluer la société sur la situation des personnes à mobilité réduite à travers diverses réflexions

Comme partout dans les régions françaises, l'association des paralysés de France a organisé hier, à l'université de Corse, ses premiers États régionaux de l'inclusion (ERI). Un concept nouveau pour traduire, au niveau du handicap, la nécessité que doit avoir la société à s'adapter et non pas l'inverse, qui est donc l'intégration.

L'APF a donc construit son projet associatif sur le thème de l'inclusion et le fait vivre par ses actions au quotidien, mais aussi par des réflexions, des initiatives ou propositions qui peuvent sortir de ces États régionaux. « Grâce à Ludovic Martel, chargé de la mission handicap à l'université de Corse, nous avons donc eu comme partenaire privilégié l'université. Et pour nous, c'est très important, c'est symbolique parce que c'est en ce lieu que se forment les intelligences et surtout que se construit la citoyenneté. Nous avons choisi d'évoquer trois thèmes, l'éducation, le logement et le tourisme », a expliqué Pierre-Louis Alessandri, coordonnateur du conseil APF de région.

L'acceptation du handicap

Trois thèmes qui s'étendent à un ensemble qui, en Corse, a des réalités prégnantes. L'exemple du tourisme est flagrant. Les handicapés en profitent peu ou pas du tout que ce soit les lo-



Les premiers États régionaux de l'inclusion se sont déroulés hier à l'université de Corse.

(Photo José Martinetti)

caux comme ceux qui viennent de l'extérieur. Des transports en commun peu développés, peu ou pas accessibles. S'il y a une offre importante en Haute-Corse au niveau des logements sociaux, avec des efforts conséquents réalisés au niveau de l'accessibilité,

« en revanche la loi Dalo n'a pas donné ce qu'elle devait donner dans ce domaine. Sur l'éducation également il y a des efforts qui ont été réalisés, mais il reste un long chemin à parcourir. L'université, qui est au cœur de cette problématique, a prouvé la nécessité de l'inté-

gration de l'étudiant handicapé, de la personne handicapée à l'intérieur de son établissement. Beaucoup de choses ont été faites, mais par exemple, nous sommes dans un amphi où les personnes en fauteuil ne peuvent pas accéder à la tribune », a poursuivi Pierre-

Louis Alessandri. Certes, on pourra toujours améliorer l'accueil, réaliser des accès pour personnes à mobilité réduite, mais le travail doit aujourd'hui porter sur l'éducation à la différence, l'éducation à l'acceptation du handicap dans notre vie quotidienne, « et là, il n'y a pas mieux que l'école, le lycée ou l'université pour y parvenir. Nous faisons tout un travail de sensibilisation, de pratiques sportives communes, de conférences, etc. », a confié Ludovic Martel, « mais tout le monde doit se sentir concerné, des étudiants aux enseignants en passant par les personnels administratifs. Et ce travail doit porter aussi sur le handicap qui ne se voit pas. Un étudiant dyslexique est malheureusement toujours considéré comme mauvais en orthographe ».

Sociologues, responsables du logement, du tourisme ou du sport et de la jeunesse, doctorants se sont succédé à la tribune de l'amphi Landry. Un échange fructueux a peut-être permis de dégager des pistes de travail pour la Corse. De son côté, Dominique Bucchini a soutenu qu'il se ferait le porte-parole de cette cause auprès des élus insulaires pour créer « les conditions d'une véritable société sociale ». Il a par ailleurs rappelé que la CTC s'est engagée, depuis 2007, dans un programme d'accessibilité, « programme qui s'est poursuivi et amplifié dès 2010 ».

M. G.